EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

DEKRA

N° d'imprimé : D 136751813

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/06/2026	26100696

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/08/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S027D154
(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE
(3) COORDONNÉES : 1 Bis Côte des Sables
27600 GAILLON
Tél : 02.32.53.28.28 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 027D1243
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
AR-561-YP(F)	04/07/2014	10/05/2010

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MEGANE

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1BZ0AD543212352	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10RENCT001T101	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

429318

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

1.4.1.a.2. PERFORMANCES DU FREIN DE STATIONNEMENT : Frein inopérant d'un côté : ARD

1.4.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante

1.8.1.a.2. LIQUIDE DE FREIN : Liquide de frein contaminé ou sédimenté

2.1.3.b.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Usure excessive des articulations : AVD, AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé : C

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement

4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux : AVD, AVG

4.3.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) : ARG

5.3.2.a.1. AMORTISSEURS : Mauvaise attache des amortisseurs au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse : AVD, AVG

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG

6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation

6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

7.1.2.b.1. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée : AVG

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

18.03.2026: 429 306 km / 26.02.2024: 407 309 km / 28.02.2022: 376 581 km
05.03.2020: 330 552 km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+0.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	10 %		2 %	
Force verticales :	834 daN		513 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	298 daN	299 daN	189 daN	186 daN
Déséquilibre (< 20%) :	1 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	298 daN	299 daN	189 daN	186 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 72 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 13 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.96m⁻¹) :	C1: 0.63	C2: 0.57	C3: 0.57	Moyenne: 0.59
Feux de croisement (-0.5% à -3%):	2.0 %	2.0 %		